



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 26 JUIN 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 33

Nombre de représentés : 05

Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2018-084

**DECES
D'UN ADJOINT AU MAIRE**

**FIXATION DU NOMBRE
D'ADJOINTS ET REMPLACEMENT
DU POSTE VACANT**

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 20 juin 2018 et affichée le
20 juin 2018.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : **27 JUIN 2018**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi vingt-six
juin, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la
Mairie, après convocation légale sous la présidence de M.
Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème}
adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint Mme Cala M'Rhéhoury
7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M.
Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef,
M. Ludovic Latra, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,
Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard,
M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme
Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima
Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Hary
Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose
Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 10^{ème}
adjoint (par M. Olivier Hoarau Maire), Mme Sonia Bitaut
(par Mme Brigitte Laurestant), M. Jean-Bernard Gaillac
(par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Anne-Laure
Boyer (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe), M.
Patrice Payet (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Firose Gador à
17h11, Mme Karine Infante à 17h11, M. Patrick Jardinot
à 17h19.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe.

.....
.....

Affaire n°2018-084

DECES D'UN ADJOINT AU MAIRE
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET REMPLACEMENT DU POSTE
VACANT
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que : « Le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal » ;

Vu l'article L.2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que : « Lorsque l'élection du maire ou des adjoints est annulée ou que, pour toute autre cause, le Maire ou les adjoints ont cessé leurs fonctions, le conseil est convoqué pour procéder au remplacement dans le délai de quinzaine » ;

Vu l'article L.2122- 4 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que : « Le Conseil municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret » ;

Vu l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que : « En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7 » ;

Vu l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que : « Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue » ;

Vu l'article L.2122- 8 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que : Pour toute élection du maire ou des adjoints, les membres du conseil municipal sont convoqués dans les formes et délais prévus aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12. La convocation contient mention spéciale de l'élection à laquelle il doit être procédé ;

Vu la délibération n°2014-033 du 4 avril 2014 relative à la détermination du nombre d'adjoints du Conseil municipal ;

Vu la convocation du Conseil municipal du 20 juin 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance le mardi 26 juin 2018 relatif à la fixation du nombre d'adjoints suite au décès d'un adjoint au maire et remplacement du poste vacant ;

Considérant la vacance du poste de premier adjoint suite au décès de Paulette ADOIS-LACPATIA, adjointe municipale, survenu le 14 juin 2018 ;

Après avoir débattu,

DÉCIDE

A l'unanimité,

Article 1 : de maintenir à 11 le nombre de postes d'adjoints au Maire ;



Le Maire fait appel à candidature.

M. Bernard Robert propose la candidature de monsieur Fayzal Ahmed Vali.

Election du 1^{er} Adjoint

Nombre de votants : 38

Résultat des votes

Blancs : 7

Nuls : 3

Exprimés : 28

Article 2 : de désigner M. Fayzal Ahmed Vali en qualité de 1^{er} adjoint, en remplacement du poste vacant ;



A la majorité (1 opposition : M. Patrick Jardinot)

Article 3 : de valider l'avancement au rang supérieur des adjoints à compter du rang 6^{ème} laissé vacant ;

Article 4 : de constater la vacance, de fait et de droit, du poste du 11^{ème} adjoint ;



Le Maire fait appel à candidature.

Mme Mikaëla Latra propose la candidature de monsieur Wilfrid Cerveaux.

Election du 11^{ème} Adjoint

Nombre de votants : 38

Résultat des votes

Blancs : 2

Nuls : 3

Exprimés : 33

Article 5 : de désigner monsieur Wilfrid Cerveaux en qualité de 11^{ème} adjoint ;

Article 6 : de modifier le tableau des adjoints comme suit :

ADJOINT	Prénom Nom
1 ^{er}	Fayzal Ahmed VALI
2 ^{ème}	Dalila MAHE
3 ^{ème}	Bernard ROBERT
4 ^{ème}	Jasmine BETON
5 ^{ème}	Annie MOURGAYE
6 ^{ème}	Cala M'REHOURI
7 ^{ème}	Annick Le TOULLEC
8 ^{ème}	Jean Claude MAILLOT
9 ^{ème}	Armand MOUNIATA
10 ^{ème}	Sergio ERAPA
11 ^{ème}	Wilfrid CERVEAUX



A la majorité (1 abstention : M. Patrick Jardinot),

Article 6 : d'attribuer au 11^{ème} adjoint l'indemnité de fonction conformément à la délibération du 03 février 2015 du Conseil municipal ;

Article 7 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous actes correspondants et de procéder à l'actualisation du tableau des adjoints municipaux.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**




Olivier HOARAU